



Lycée Agricole Privé 9 route de Bezouze 30840 MEYNES

EXPOSITION REGIONALE D'ELEVAGE du CFCTNL
CONFIRMATIONS et TAN (eau et trait)

Samedi 3 octobre 2020

sous le patronage de l'ACT du Languedoc Roussillon



RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS REGIONALE D'ÉLEVAGE DU CFCTNL

(A partir du 1er juillet 2017)

1. L'Exposition Régionale d'Élevage du Club Français du Chien Terre Neuve et du Landseer est ouverte à tous les propriétaires de Terre Neuve et de Landseer. Tous les chiens devront obligatoirement être âgés de quatre mois au moins. Ils devront être en bonne santé.

Ils devront soit :

a) Être inscrits à un Livre des Origines étrangères reconnues par la Fédération Cynologique Internationale (F.C.I.).

b) Être tatoués ou identifiés électroniquement et inscrits au fichier ICAD, s'ils sont présentés à l'examen de confirmation à titre initial.

2. Le but de cette Régionale d'Élevage est de rechercher des sujets bien typés et bien équilibrés, ayant suffisamment de qualités apparentes pour faire de bons reproducteurs.

3. Les chiens pourront être engagés dans les classes ci-après : **Baby** : 4 à 6 mois. **Puppy** : 6 à 9 mois. **Jeune** : 9 à 18 mois.

Intermédiaire : 15 à 24 mois. **Ouverte** : A partir de 15 mois. **Travail** : A partir de 15 mois pour titulaire du 2ème degré excellent de travail à l'eau. Joindre attestation de la SCC (à demander avec photocopie carnet de travail à classtravail.attestation@centrale-canine.fr)

Champion : Uniquement pour les chiens titulaires de titres de Champion officiellement reconnus par la SCC et la FCI. Joindre copie du titre de Champion. **Vétéran** : A partir de 8 ans.

4. Tous les chiens d'une même classe et d'un même sexe seront présentés sur le ring et examinés individuellement et tous ensemble par un juge spécialiste de la race. Chaque chien se verra attribuer un qualificatif. Les 4 premiers seront classés.

Dans les classes **BABY, PUPPY** : Très prometteur – Prometteur – Assez Prometteur – Insuffisant.

Dans les classes **VETERAN** : Excellent – Très Bon – Bon – Suffisant – Disqualifié – Ne peut être jugé.

Dans les classes **JEUNE, INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL, CHAMPION** : Excellent – Très Bon – Bon – Suffisant – Disqualifié – Ne peut être jugé.

5. Chaque juge est responsable du classement dans les classes qu'il juge. Les jugements sont sans appel.

6. Il existe également d'autres classes pour les chiens déjà inscrits dans les classes individuelles:

LOT DE REPRODUCTEUR: un mâle ou une femelle accompagné au minimum de trois et au maximum de cinq de ses chiots (au premier degré, à savoir fils ou filles).

LOT D'AFFIXE: un minimum de trois et un maximum de cinq sujets de la même race et même variété, quel que soit leur sexe, élevés par la même personne (du même affixe) même si cette dernière n'en est pas la propriétaire.

Les lots de reproducteur et d'affixe doivent être engagés PAR ÉCRIT, par l'éleveur ou avec son autorisation, au plus tard une demi-heure après la fin des jugements des classes individuelles.

7. Le **règlement sanitaire** est le règlement en vigueur dans toutes les manifestations officielles de la S.C.C. au jour de la Régionale d'Élevage.

8. SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le CFCTNL, avec extension possible aux manifestations organisées par la Société Centrale Canine et par les associations affiliées :

- Les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur.

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.

- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.

- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.

- Ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

9- RECLAMATIONS

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement.

10- En cas d'annulation pour cas de force majeure, les engagements ne seraient pas remboursés, de nombreux frais ayant été engagés avant la date de l'exposition. Les exposants seraient prévenus dans toute la mesure du possible. Il peut y avoir malgré tout remboursement en tenant compte des frais engagés.

11- Pour tout point non précisé dans ce règlement, c'est le règlement en vigueur dans les expositions nationales de la S.C.C. qui est applicable.

Extrait article 13 du règlement des expositions 2019 de la SCC.

Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITE lors de toute exposition canine.

Les potences sont interdites dans les expositions.

Dans chaque exposition, un référent sera désigné. Il sera identifié par un l'insigne distinctif de cette fonction et son nom figurera au catalogue. Les sociétés organisatrices sont tenues d'inscrire en évidence le message suivant dans le catalogue de leur exposition : Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC. Obligation est faite à l'organisateur d'effectuer des contrôles

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre toute maladie à virus et obligatoire de se munir du carnet de santé. Pour les étrangers, se reporter à la réglementation en vigueur.

Des mesures sanitaires particulières et obligatoires seront mises en place en lien avec la réglementation en vigueur pour la lutte contre la covid-19 (port de masques, gel hydroalcoolique, distanciation des personnes).



Lycée Agricole Privé 9 route de Bezouze 30840 MEYNES

EXPOSITION REGIONALE D'ELEVAGE du CFCTNL
CONFIRMATIONS et TAN (eau et trait)

Samedi 3 octobre 2020

sous le patronage de l'ACT du Languedoc Roussillon



Arrivée des chiens / Contrôle vétérinaire : 8h30 - Début des jugements : 9h30

Juge Terre Neuve Angel MAESTRO LAFUENTE / Landseer : Annie POUVESLE

Responsables : JL Danton 06 60 96 22 22 hacienda.pearl@free.fr et N Guérini 06 15 35 86 53 nathalieguerini113@gmail.com

Courrier à envoyer à : Nathalie Guérini 181 route de Sausset Les Tourels 13500 MARTIGUES

Réception du courrier avant le samedi 19 septembre 2020 / Clôture Internet : lundi 21 septembre à minuit.

DEMANDE D'ENGAGEMENT

RACE : TERRE-NEUVE LANDSEER - Mâle Femelle

Nom du chien

Identification date de naissance LOF

Nom du père

Nom de la mère

Propriétaire Producteur :

Adresse

Code Postal Localité Tel:

Adresse email :

Classe d'engagement :

- Travail (titulaire 2ème degré excellent)
attestation SCC obligatoire
- Confirmation seule : 38 €
(Gratuit pour les chiens déjà engagés)
- Intermédiaire
(De 15 à 24 mois)
- Puppy
(De 6 à 9 mois)
- Ouverte
(A partir de 15 mois)
- Baby
(De 4 à 6 mois)
- Champion
(Titre de Champion homologué)
- Vétéran
(à partir de 8 ans)
- Jeune
(De 9 à 18 mois)
- TAN

Certificat de vaccination antrabique obligatoire pour les chiens venant de l'étranger. Joindre les copies de la 1ère page du passeport et de la page attestant de la vaccination avec votre inscription.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus (ou figurant au verso). J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures), vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Enfin, en cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

L'inscription à l'exposition donne lieu, pour le CFCTNL à la collecte et au traitement automatisé de données à caractère personnel. Ce traitement est effectué conformément au RGPD n° 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27/04/2016.

Le club s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ne pas partager vos données autrement que pour l'établissement du catalogue de l'exposition. Vos données sont conservées pendant toute la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées.

Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de limitation, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courrier au siège social du club en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

En l'absence d'accord (coche dans la case) l'inscription ne sera pas enregistrée.

J'ai pris connaissance des conditions de traitement de mes données personnelles et donne mon accord. L'inscription à l'exposition donne lieu, pour le CFCTNL à la collecte et au traitement automatisé de données à caractère personnel.

Ce traitement est effectué conformément au RGPD n° 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27/04/2016.

Le club s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre ne pas partager vos données autrement que pour l'établissement du catalogue de l'exposition. Vos données sont conservées pendant toute la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées.

Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de limitation, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courrier au siège social du club en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité. En l'absence d'accord (coche dans la case) l'inscription ne sera pas enregistrée.

J'ai pris connaissance des conditions de traitement de mes données personnelles et donne mon accord Case à cocher

Adhésion CFCTNL 2020 (Règlement séparé) **IMPORTANT** : Pour les membres du CFCTNL indiquer votre N° de carte

Ne seront prises en compte que les demandes complètes accompagnées d'un chèque réglant l'engagement à l'ordre du CFCTNL

Fait à Le

Signature du propriétaire :

Vous avez la possibilité de régler vos engagements par carte bancaire en suivant la procédure indiquée sur le site www.cfctnl.org Si vous choisissez de le faire, il ne sera pas nécessaire d'utiliser ce formulaire. 1€ supplémentaire est demandé pour les paiements sur le site pour frais bancaires (inclus dans le prix du 1^{er} chien).

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

Non Adhérent CFCTNL		Adhérent CFCTNL à jour de leur cotisation 2020		Veillez cocher la case correspondante à votre classe d'engagement
SAMEDI	nombre	SAMEDI	nombre	Adhésion CFCTNL téléchargeable sur : https://www.cfctl.org
38 €	<input type="text"/>	28 €	<input type="text"/>	1 ^{er} chien (+ catalogue) (jeune, Intermédiaire, ouverte, travail, champion)
35 €	<input type="text"/>	25 €	<input type="text"/>	2 ^{ème} chien (jeune, Intermédiaire, ouverte, travail, champion)
30 €	<input type="text"/>	20 €	<input type="text"/>	3 ^{ème} chien et suivants (jeune, Intermédiaire, ouverte, travail, champion)
25 €	<input type="text"/>	15 €	<input type="text"/>	Classe Puppy /Baby
15 €	<input type="text"/>	gratuit	<input type="text"/>	Classe Vétéran
gratuit	<input type="text"/>	gratuit	<input type="text"/>	Lot d'affixe / Lot de reproducteur (inscription sur place)
25,00 € + pédigrée	<input type="text"/>	10,00 € + pédigrée	<input type="text"/>	TAN (allures, caractère, trait) Pas d'inscription au poteau.
38€	<input type="text"/>	38€	<input type="text"/>	Confirmation seule

REPAS DU 3 Octobre 2020

SAMEDI MIDI

Plateau repas 12 euros

Viande légumes fromage et dessert avec son kit couverts serviette et pain

Souhaite réserver Repas X...12 € =

SAMEDI SOIR

Repas de gala 23 euros

Charcuterie de pays/ St Gilloisse / Fromage / Dessert / Café

Souhaite réserver..... Repas X 22 € =

Que je règle par chèque de..... A l'ordre de CFCTNL

Signature :

Merci de réserver vos plateaux et repas en même temps que votre engagement.

Passage de TAN eau ou trait.

Possibilité de confirmation

Électricité gratuite pour les campings cars

Possibilité de loger sur place au prix de 20 euros par personne, capacité des chambres maximum de 4 à 6 places. Chiens non admis dans les chambres.

Réservation des chambres auprès de Jean Louis DANTON 06 60 96 22 22

Un apéritif offert par le club sera ouvert à tous pour 12h00